

Injections anti-covid : les révélations dérangeantes de la CDC

(Magazine Alternatif bien-être-11/10/22)

Chers amis,

Une « bombe » a éclaté la semaine dernière aux États-Unis.

Contrairement aux bombes du pont de Crimée ou de Kiev, cette bombe n'a *pas* fait l'objet de sujets en boucle de la part des journaux télévisés français.

Pourtant, son onde de choc promet d'être, en matière de santé, beaucoup plus importante.

Cette bombe, c'est la révélation des données documentant le suivi des effets secondaires des campagnes de vaccination anti-Covid sur la population états-unienne.

15 mois de lutte pour obtenir ces informations

Avant de vous parler de ces révélations, je vais brièvement vous parler du passif de cette affaire, car elle nous renseigne déjà sur son caractère explosif.

Tout commence en juin 2021 quand un cabinet d'avocats, Siri & Glimpstead, demande au CDC de rendre publiques les données collectées par une application, V-safe.

Explication des termes : le **CDC** est l'acronyme de « Centers for disease control and prevention », soit « Centres pour le contrôle et la prévention des maladies ».

C'est la principale agence fédérale des États-Unis en matière de santé publique.

Quant à « V-safe », il s'agit d'une **application mobile développée par le CDC spécifiquement pour suivre les effets secondaires éventuels des injections anti-Covid.**

La demande d'accès aux données de cette application a donc été déposée en juin 2021.

Pourtant, ce n'est qu'il y a quelques jours, en octobre 2022, qu'une première partie de ces données ont été révélées.

Autrement dit : 15 mois d'attente.

Mais ce ne furent pas 15 mois d'attente tranquille, non. Durant ces quinze mois, les avocats ont dû batailler devant les tribunaux pour que le CDC rende publiques ces données déjà « dépersonnalisées » (ce qui signifie qu'on ne peut pas identifier l'utilisateur ayant renseigné ses données).

C'est finalement une ordonnance du tribunal qui a obligé l'agence à partager ces informations sensibles.

Et l'on comprend pourquoi : elles sont effarantes.

Des effets secondaires sérieux chez 1 personne sur 4

Restez bien assis, car les chiffres donnent le tournis[1].

Le « premier volet » des données de V-safe livrées par le CDC concernent 10 millions de personnes.

Sur ces 10 millions de personnes ayant reçu au moins une dose de produit anti-covid, 25% ont été obligées de se mettre en arrêt maladie parce que l'injection les empêchait de poursuivre une activité normale.

25%, c'est 1 personne sur 4 soit en l'espèce, 2,5 millions de personnes.

C'est gigantesque.

Ce n'est pas tout : sur ces 2,5 millions de personnes, **782 913 ont été hospitalisées juste après l'injection, ont dû subir une intervention en salle d'urgence, ou nécessité un médecin.**

Rapporté aux 10 millions de l'échantillon, cela représente 7,7% de cas d'effets secondaires graves.

Aucun produit pharmaceutique « autorisé » n'a, dans l'histoire de la médecine, provoqué une telle proportion d'effets secondaires parmi les patients.

Mais ce n'est pas tout.

71 millions de symptômes

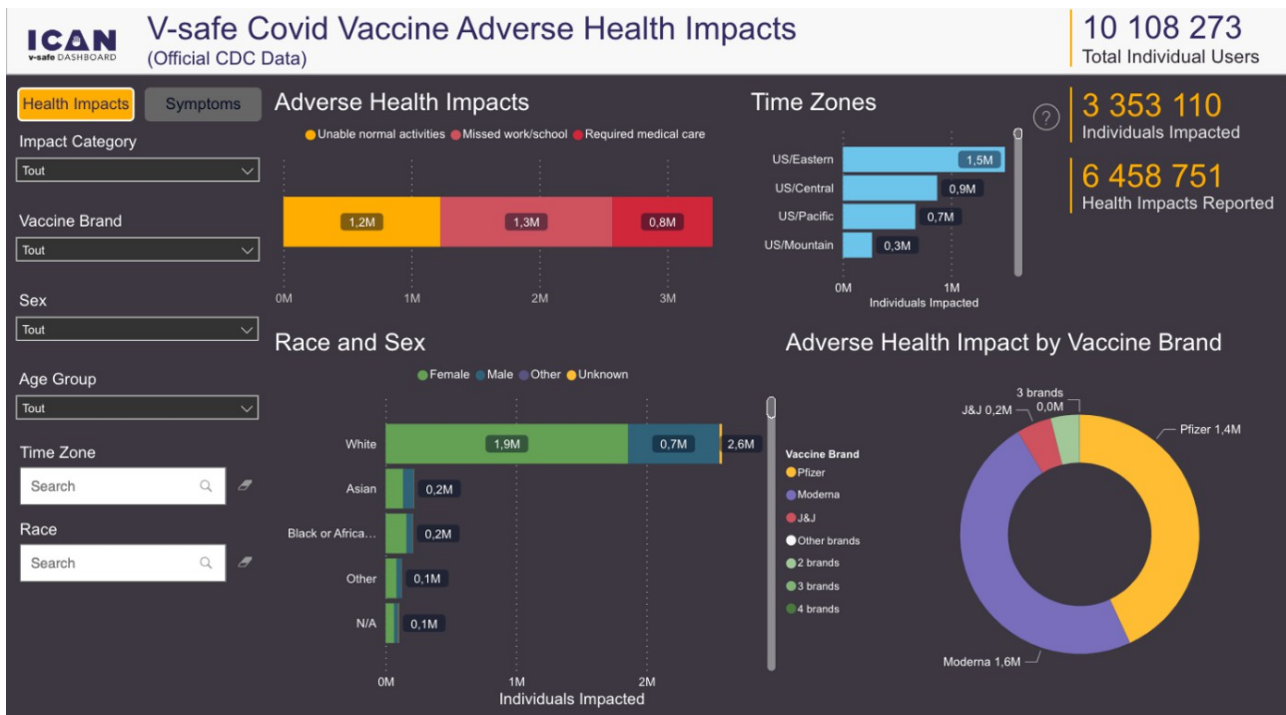
En tout, 71 millions de symptômes ont été déclarés par les utilisateurs de V-safe.

Ça fait une moyenne de 7 symptômes par personne injectée.

Au « hit-parade » de ces symptômes, on trouve les **douleurs articulaires** : 4 millions de signalements, dont 400 000 handicapantes.

Les enfants ne sont pas en reste : 13 000 enfants de moins de deux ans ont été enregistrés sur V-safe... et 33 000 symptômes ont été renseignés, les plus courants étant l'irritabilité, l'insomnie, la douleur et la perte d'appétit.

L'ensemble des données disponibles sont consultables sur le site en source[2], dont voici un aperçu :



Je ne sais pas ce qui est le plus consternant dans ces révélations.

Que ces chiffres soient officiels ?

Ou que les autorités de santé américaines, contraintes et forcées, aient mis 15 mois à les rendre publics ?

Je rappelle, à toutes fins utiles, qu'en France la transparence sur ces effets secondaires n'a toujours pas été permise, et ce bien qu'en mai dernier trois enseignants-chercheurs aient, lors d'une audition au Sénat, alerté sur une hausse de 1788% des troubles du cycle menstruel, et un bond de 732% des AVC en 2021[3].